

# La concordance des temps en français

## LA FICHE

La concordance des temps en français, c'est quoi? Retrouve ici des explications claires et simples pour comprendre ce point important de la [conjugaison française](#)!

### 1. La concordance des temps en français, c'est quoi?

La concordance des temps est l'**ensemble des règles** qui régissent le **choix du temps et du mode** de la proposition **subordonnée** par rapport à la proposition **principale**.

- La concordance des temps concerne donc les **phrases complexes**, c'est-à-dire les phrases dans lesquelles on trouve une **proposition principale** et une proposition subordonnée.

*Je pense qu'il fera beau demain.*

Dans cette phrase, "je pense" est la **proposition principale** et "qu'il fera beau demain" est la **proposition subordonnée**.

- Le verbe de la subordonnée doit **concorde** avec le **verbe de la principale**, selon qu'on exprime l'**antériorité**, la **simultanéité** ou la **postériorité**.

*Je **pense** qu'il sera trop tard.*

Ici, le verbe de la principale est au **présent de l'indicatif**. Dans la subordonnée, on utilise logiquement le futur simple de l'indicatif, car l'action est **postérieure** ("il sera trop tard *après*")

- Cependant, pour respecter la concordance des temps, il faut respecter non seulement la **logique de la chronologie** (action antérieure, simultanée ou postérieure), mais aussi **certaines règles grammaticales**. C'est le cas notamment quand le verbe de la principale est au passé.

*Je **pensais** qu'il serait trop tard.*

Ici, le verbe de la principale est au passé, plus précisément à l'**imparfait**. Dans la subordonnée, il est **impossible grammaticalement** d'utiliser le futur simple.

*Je **pensais** qu'il ~~sera~~ trop tard.*

Pour respecter la **concordance des temps**, il est donc nécessaire de mettre dans cette subordonnée le conditionnel présent, qui fonctionne ici comme un futur dans le passé.

Je **pensais** qu'il serait trop tard.

Nous allons voir tout cela plus en détail maintenant!

## 2. La concordance des temps: antériorité, simultanéité, postériorité

Voyons à présent, à travers des exemples, comment fonctionne la concordance des temps selon les 3 moments de la chronologie: l'**antériorité**, la **simultanéité** et la **postériorité**.

- Pour commencer, voici des phrases où la subordonnée exprime une **action antérieure** à la principale.

Je **pense** qu'il a compris.

-> verbe de la principale au **présent**, verbe de la subordonnée au passé composé

Je **pensais** qu'il avait compris.

-> verbe de la principale au **passé**, verbe de la subordonnée au plus-que-parfait

Bien sûr, il existe bien d'autres possibilités d'exprimer l'**antériorité**, mais ces structures-là sont **les plus fréquentes**.

- Maintenant, voyons des phrases dans lesquelles la subordonnée exprime une **action simultanée** à la principale.

Je **crois** que les enfants mangent.

-> verbe de la principale au **présent**, verbe de la subordonnée au présent de l'indicatif

Je **croisais** que les enfants mangeaient.

-> verbe de la principale au **passé**, verbe de la subordonnée à l'imparfait

Remarquons que dans la seconde phrase, le temps de la principale est l'**imparfait**. Si on avait mis un autre **temps du passé**, comme le **passé composé** ou le **passé simple**, le verbe dans la subordonnée serait aussi resté à l'imparfait, car ce temps sert à exprimer la **simultanéité dans le passé**:

J'**ai cru** que les enfants mangeaient.

Je **crus** que les enfants mangeaient.

- Enfin, examinons des phrases où la subordonnée exprime une **action postérieure** à la principale.

Elle **dit** qu'elle finira bientôt ce projet.

-> verbe de la principale au **présent**, verbe de la subordonnée au futur simple.

Elle **a dit** qu'elle finirait bientôt ce projet.

-> verbe de la principale au **passé**, verbe de la subordonnée au conditionnel présent.

Là encore, il existe d'autres **possibilités** d'exprimer la **postériorité en français**, mais il ne s'agit pas d'être exhaustif ici, il s'agit simplement d'expliquer comment fonctionne la concordance des temps!

Si tu veux **approfondir le sujet**, je te conseille mon cours [Verbes et Conjugaison](#), qui traite de toutes ces questions de façon complète!

### 3. La concordance des temps au subjonctif

L'emploi du **subjonctif** en français dépend également de la **concordance des temps**.

- Le **subjonctif** étant un mode qu'on utilise essentiellement dans des **propositions subordonnées**, son emploi **dépend du verbe de la principale**. Par exemple, si on utilise le verbe **VOULOIR** dans la proposition principale, il est nécessaire de mettre le subjonctif dans la subordonnée:

*Je **veux** que tu viennes à ma fête!*

Il en est de même avec de **nombreux verbes** exprimant le **souhait**, le **désir**, le **doute**, la **nécessité**, etc. Pour plus de détails, je te renvoie à cet [article sur le subjonctif](#).

- Cependant, la **concordance des temps avec le subjonctif** ne se fait plus toujours selon les **règles grammaticales traditionnelles**. En effet, en théorie, si le temps de la principale est au **passé**, il faudrait utiliser le subjonctif imparfait pour marquer la simultanéité ou la postériorité, comme dans cette phrase:

*Je **voulais** que tu vinsses à ma fête.*

Mais comme le **subjonctif imparfait n'est plus utilisé aujourd'hui** (sauf dans la littérature), on emploie désormais le subjonctif présent dans la subordonnée, même si le temps de la principale est au **passé**.

*Je **voulais** que tu viennes à ma fête.*

- En revanche, on utilise encore le subjonctif passé pour marquer l'**antériorité**:

*Je **regrette** que tu ne sois pas venu à ma fête hier.*

Pour conclure, on peut donc dire que la **concordance des temps au subjonctif** se fait désormais de **manière partielle** en français. Seuls le **subjonctif présent** et le **subjonctif passé** sont utilisés. Les autres temps du subjonctif (imparfait et plus-que-parfait) sont réservés à un **langage littéraire** ou très [soutenu](#).

### 4. Le cas de l'hypothèse et de la condition

La **concordance des temps** s'applique aussi pour construire des phrases exprimant l'**hypothèse** ou la **condition**.

En français, on exprime l'**hypothèse** et la **condition** à l'aide de **subordonnées introduites par SI**. Pour qu'elles soient correctement construites, il faut donc respecter des **règles de concordance des temps**.

- Pour les **hypothèses irréalisables**, qui concernent un passé qu'on ne peut pas changer, on doit utiliser le plus-que-parfait dans la subordonnée, selon le modèle suivant:

SI + plus-que-parfait, + **conditionnel passé**

Voyons un exemple:

*Si j'avais étudié à l'école, j'**aurais eu** de bonnes notes.*

À noter qu'on peut aussi utiliser le **conditionnel présent** dans la principale si la conséquence s'inscrit dans le présent:

*Si j'avais étudié à l'école, j'**aurais** un bon travail aujourd'hui.*

- Pour les **hypothèses réalisables**, qui concernent le présent, on emploie l'imparfait dans la subordonnée:

SI + imparfait, + **conditionnel présent**

Voici un exemple:

*Si j'avais de l'argent, je **ferais** le tour du monde.*

On peut également employer le **conditionnel passé** dans la principale, si la conséquence s'inscrit dans le passé:

*Si j'avais de l'argent, j'**aurais changé** de voiture depuis longtemps!*

- Enfin, pour exprimer la **condition** en français, on utilise le présent de l'indicatif dans la subordonnée, selon le modèle suivant:

SI + présent, + **impératif / présent / futur simple**

Voyons un exemple avec chacun des cas:

*Si tu as le temps, **appelle-moi**!*

*Si tu veux, je **peux** t'aider.*

*Si j'ai le temps, je **passerai** chez toi.*

Le choix du verbe dans la principale (impératif, présent ou futur simple) dépend du **sens de la phrase**. En revanche, le temps dans la subordonnée doit impérativement être ici le présent de l'indicatif, en raison justement de la **concordance des temps**!

J'espère que toutes ces explications t'auront permis de comprendre ce **point important** mais parfois complexe de la **grammaire française**!

Pour compléter cet article, je t'invite maintenant à regarder cette vidéo sur le [conditionnel en français](#).

# TRANSCRIPTION

Qu'est-ce que la concordance des temps en français ? Et pourquoi cela est si important ? Nous allons voir cela dans cette vidéo et je vais vous expliquer les principales règles. Si vous ne voulez pas manquer tous les conseils que je vous donne pour apprendre le français, n'oubliez pas de vous abonner à cette chaîne et d'activer les notifications.

On commence. Donc, la concordance des temps, c'est quoi ? La concordance des temps, c'est une règle grammaticale qui va régir la correspondance entre le temps verbal de la proposition principale et le temps verbal de la proposition subordonnée. Donc, évidemment, dans une phrase complexe. En d'autres termes, elle concerne donc l'accord des temps verbaux dans une phrase. Mais le mieux, c'est de voir immédiatement un exemple. « Je pense qu'il est tard. » « Je pense qu'il est tard. » Donc présent de l'indicatif dans la proposition principale, « Je pense qu'il est tard », présent de l'indicatif dans la subordonnée. Tout ceci est logique puisque « je pense » c'est le présent, « qu'il est tard » c'est aussi le présent. Tout se passe au même moment, si on veut. Maintenant, si je veux passer cette phrase au passé, à la place de « je pense », on va cette fois-ci utiliser, par exemple, l'imparfait « je pensais ». Dans ce cas-là, je ne peux plus dire « Je pensais qu'il est tard » car « je pensais » c'était avant et « qu'il est tard » c'est maintenant, ça n'a pas de sens. Et donc, pour que la phrase ait un sens, je dois dire « Je pensais qu'il était tard. » Imparfait, imparfait. On aurait pu dire aussi « J'ai pensé », passé composé, « qu'il était tard. » C'est possible aussi. Voyons un autre exemple. Si je dis la phrase suivante « Je pense qu'il sera tard. » C'est-à-dire présent de l'indicatif dans la principale et futur de l'indicatif dans la subordonnée. Je pense qu'il sera tard quand on aura fini, par exemple, ce devoir. Eh bien cette fois-ci, si je veux passer cette phrase dans le passé, comment est-ce que je dois transformer les temps verbaux ? Facile, « je pensais ». On va utiliser l'imparfait. Mais comment est-ce que je vais transformer le futur pour que la phrase ait le même sens dans le passé ? Eh bien, attention ! Cette fois-ci, le futur ne va pas rester un futur de l'indicatif. On va le transformer, non pas en un imparfait, mais en un conditionnel. Donc le futur va se transformer en conditionnel. Et donc ça va être : « Je pensais qu'il serait tard. » Exactement. Donc, à travers cet exemple, nous avons traité en partie le passage d'une phrase complexe au présent vers le passé. Et donc, on a respecté la concordance des temps.

Maintenant, il y a plusieurs cas typiques dans la concordance des temps. Celui du passé, comme on vient de voir, mais il y a par exemple, tous les cas du subjonctif. Eh bien oui, quand il faut mettre un subjonctif dans la subordonnée, ce n'est pas par hasard, c'est justement pour respecter des règles de concordance des temps. Je vais dire, par exemple, « Je pense qu'il est tard », mais je vais dire « je ne pense pas qu'il soit tard. » En effet, avec le verbe « penser », par exemple, quand il est à la forme négative, on va utiliser dans la subordonnée le subjonctif, alors que quand il est à la forme affirmative, on va utiliser l'indicatif. C'est un autre exemple de concordance des temps. Mais aujourd'hui, je voudrais m'attarder un petit peu plus sur un cas extrêmement classique qui pose énormément de problèmes aux étudiants de français. C'est le cas de l'hypothèse et de la condition.

Il y a deux cas d'hypothèses possibles dans la grammaire française, l'hypothèse irréalisable et l'hypothèse réalisable. Quand elle est irréalisable, c'est que c'est fini, c'est passé, et on ne peut plus revenir sur les événements. Dans ce cas-là, on va construire cette hypothèse irréalisable de la manière suivante. Si j'avais étudié, j'aurais eu de bonnes notes. Donc, dans notre première partie, après le « si », on va utiliser un plus-que-parfait. Et attention, on ne doit pas utiliser autre chose. Un plus-que-parfait, c'est-à-dire le temps composé de l'imparfait. « Si j'avais étudié. » Dans la deuxième partie de la phrase, on va utiliser encore un temps composé. Il s'agit du conditionnel passé. On peut aussi l'appeler le conditionnel composé, si vous préférez. Donc, « si j'avais étudié, j'aurais eu de meilleures notes à l'école », par exemple. Et je ne peux plus revenir dans le passé pour le changer. C'est pour ça qu'on appelle ça l'hypothèse irréalisable et qu'on utilise ces deux temps composés. C'est souvent pour exprimer un regret. Voyons maintenant l'hypothèse réalisable. Cette fois-ci, on va pouvoir revenir dessus et, par exemple, corriger ses erreurs ou ses actes.

« Si j'étudiais davantage, j'aurais de meilleures notes. » Dans ce cas-là, nous avons utilisé l'imparfait et le conditionnel présent, c'est-à-dire deux temps simples, qui ne sont pas composés. Cela suppose que jusqu'à présent, je ne le fais pas, je n'étudie pas assez, mais que je vais pouvoir changer cela. C'est ce qu'on appelle l'hypothèse réalisable. Voyons

finalement la condition et je vais tout de suite donner deux exemples. « Si on dort mal, on est fatigué. » « S'il pleut, on s'abritera. » Dans le premier cas, la construction est présent, présent. « Si on dort mal, on est fatigué. » C'est généralement pour exprimer des faits généraux. On peut l'utiliser aussi dans des proverbes. Dans le deuxième exemple, on était cette fois-ci dans une situation qui allait se passer concrètement dans le futur. Par exemple, on a une fête d'anniversaire, on va organiser cela en extérieur et je vais dire à mon ami : « Oui, c'est vrai, il risque de pleuvoir, mais s'il pleut, on s'abritera. » Donc s'il pleut présent, on s'abritera, futur de l'indicatif. J'espère que cela vous aura donné un bon aperçu de ce qu'est la concordance des temps et que vous aurez compris pourquoi cela est très important.

Je ne peux pas ici le traiter de manière exhaustive, mais si vous êtes intéressés par la conjugaison et les verbes en français, nous avons un cours extrêmement complet. Je vous laisse évidemment le lien dans la description. Et si vous préférez commencer par un petit cours gratuit, nous en avons un pour les débutants et un autre pour les niveaux intermédiaires et avancés. Je vous embrasse très fort et on se retrouve dans une prochaine vidéo. À bientôt. Au revoir.